

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Adrien BAYSSE-LAINE (CNRS Alpes) et **Amandine SPIRE** (Université de Paris)

Coefficient : 3

Durée de préparation : 90 minutes.

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé au plus et 10 minutes d'entretien au moins.

Type de sujet donné : carte au 1/25 000 sur la France (France métropolitaine et DROM) complétée d'un document d'accompagnement (photographie, carte statistique ou thématique, plan, tableau ou graphique statistique, infographie, article de presse).

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet parmi deux sous enveloppe.

Liste des ouvrages autorisés : atlas Nathan en salle de préparation.

Le jury a écouté et discuté vingt-deux exposés, ce qui un record à l'échelle de la décennie passée. Les notes sont comprises entre 7 et 18, la moyenne s'établit à 11,84 et la médiane à 12. Trois candidat·es obtiennent 16 et plus, cinq 14 ou 15, et quatorze 13 ou moins. Les prestations sont donc dans l'ensemble de bonne tenue.

Les meilleurs candidat·es ont su prendre le temps de problématiser leur exposé en introduction, mener une analyse à plusieurs échelles (étude de cas, zone de la carte, carte, contexte régional de la carte), s'appuyer sur des exemples concrets, proposer des lectures nuancées, discuter de notions géographiques et enfin réagir aux questions en élaborant des hypothèses quand elles et ils ne savaient pas répondre. En quelque sorte, elles et ils ont réussi à faire vivre les cartes, à en rendre les réalités sociales tout autant que paysagères (notamment en calculant des distances, surfaces ou densités). Rappelons en effet que, derrière les formes et les processus, il y a des acteurs et des rapports de pouvoir : il s'agit donc de bien prêter attention à intégrer l'espace comme une dimension des sociétés. Dans trop de commentaires, les profils socio-démographiques et économiques des populations sont indifférenciés et les mutations territoriales semblent advenir d'elles-mêmes.

Prendre au sérieux le libellé du sujet constitue un critère de réussite : le jury invite les candidat·es à le considérer comme une invitation à réfléchir et non comme un simple prétexte. Traiter le sujet nécessite de définir et, le cas échéant, de redéfinir ses termes au cours de l'exposé : un candidat sur « La France du 'vide' sur la carte du Mont Lozère » a ainsi mis en regard 'vide', 'hyper-rural', 'faibles densités' avant de questionner le caractère dynamique du sujet (territoire « vidé » plutôt que « déjà-toujours-vidé »). Ce travail de définition est nécessaire en ce qu'il permet de circonscrire le commentaire (notamment spatialement) pour le rendre plus analytique. Une telle démarche permet de formuler des hypothèses, ce qui est valorisé par le jury. Tout est néanmoins affaire de mesure et il faut prêter attention à ne pas déconnecter cette analyse des éléments tangibles, sans quoi le commentaire peut virer à la

philosophie de l'espace (et notamment à l'emploi de notions non attestées, telle que la « fossilisation territoriale choisie »).

A cet effet, le document d'accompagnement doit être lu, analysé et mis en regard de la carte. Le jury attend que ce document soit présenté dès l'introduction du commentaire. Son choix est mûrement réfléchi par le jury, qui le considère comme une aide, pas un piège. Par exemple, le document du sujet « Filière et territoire sur la carte de Cognac » devait notamment permettre au candidat de comprendre que des activités connexes à la production viticole (tonnellerie, verrerie, distillation, bouchage, logistique internationale) étaient concentrées dans l'unité urbaine de Cognac, ce qui n'a pas été perçu.

Quelques lacunes en géographie régionale, que la présence d'un atlas dans la salle de préparation devrait pourtant combler, se sont révélés dommageables : le jury encourage les candidat·es à se faire tout au long des années de préparation une idée précise des découpages physiques et économiques de la France. Il est en effet souvent utile de contextualiser l'espace de la carte dans la dynamique socio-économique de la France : par exemple, la plateforme chimique de Roussillon (Isère) se comprend en lien avec la Vallée de la chimie et le terminal pétrolier de Fos. Il est également de bon aloi de zoner la carte quand des discontinuités importantes y apparaissent, en nommant les régions naturelles concernées : par exemple, le sujet « La montagne sur la carte de Grenoble » devait conduire au moins à distinguer le Vercors, la Chartreuse, Belledonne et le Taillefer, plutôt que de les considérer comme une partie homogène des Alpes.

Des lacunes plus thématiques sont aussi apparues : en géographie de l'énergie, en histoire coloniale des Outre-Mers ou en politique de la ville par exemple, mais surtout à propos des territoires de protection de la nature. De nombreux·es candidat·es ont eu de la peine à repérer des Parcs naturels régionaux et à les intégrer à leur propos, ou bien à comparer le Parc national (habité) qu'ils avaient sous les yeux à d'autres plus préservationnistes. Raisonner en termes de risques, notamment liés à l'eau, semble également étranger à beaucoup de candidat·es : « Un arrière-pays méditerranéen sur la carte de la vallée de la Roya » invitait notamment à aborder la question du régime de précipitations et des crues, « Les transformations d'un littoral sur la carte de Saint-Malo » celle de la submersion marine des polders et du changement climatique. Par ailleurs, des notions pourtant courantes en géographie ont été mal employées et difficiles à définir, au premier titre desquelles on trouve le patrimoine, l'aire urbaine (souvent confondue avec l'unité urbaine) et le dénivelé. Attention enfin aussi à la survalorisation des figurés touristiques et des toponymes, monnaie courante de l'exercice, mais toujours présente.

Pour finir sur ces remarques relatives au fond, le jury a bien conscience que les préparateurs ne peuvent se tenir intimement au courant de l'actualité, mais a été étonné que des candidat·es soient passés à côté de la crue dévastatrice de la Roya à l'automne 2020, ou du départ massif des classes favorisées des villes vers leurs résidences secondaires lors du premier confinement.

Sur la forme, le jury tient à dire son étonnement face à la nonchalance ou la familiarité dont ont fait preuve certain·es candidat·es. Rendre justice au caractère formel d'un oral de concours fait partie intégrante de l'exercice : le langage doit être précis et éviter des formules trop orales (« On a plein de petits villages qui traînent un peu partout », par exemple) ou des remarques en cours d'exposé dont on ne sait au juste à qui elles s'adressent (telles que « Ouhla, je dis vraiment n'importe quoi (*petit rire retenu*) »).

Dans le même ordre d'idées, le jury tient à souligner que les questions sont un moment important de l'oral et constituent une véritable occasion d'améliorer la note. A ce titre, il est dommage que certain·es se démobilisent une fois leur exposé terminé. Le jury adopte une posture de neutralité bienveillante : accepter de dialoguer avec lui implique de ne pas évacuer ses questions, de réfléchir sans crainte, en ping-pong si besoin (l'entretien ne conduit pas à retrancher des points de l'exposé, rappelons-le), d'avoir enfin la franchise de ne savoir dire « Je ne sais pas » (sans pour autant s'en excuser). Ainsi,

un candidat qui avait formulé l'hypothèse d'un défrichement en cours des forêts du parc national des forêts a rapidement reconsidéré son analyse et proposé une autre interprétation.

En conclusion, quelques critères d'évaluation majeurs – somme toute assez courants – sont la structuration du propos, la clarté de la présentation (avec un débit adapté : parler avec hâte s'accompagne parfois de propos de remplissage hors-sujet), l'exploitation de la carte en équilibre entre compte-rendu de la diversité observable et hiérarchisation de l'information (il y a un juste milieu à trouver entre passer à côté du Bourget sur la carte de Dammartin-en-Goëlle et approfondir successivement quatre exemples similaires de finages pastoraux sur la carte de Grenoble), la confrontation avec le document et le respect du sujet.

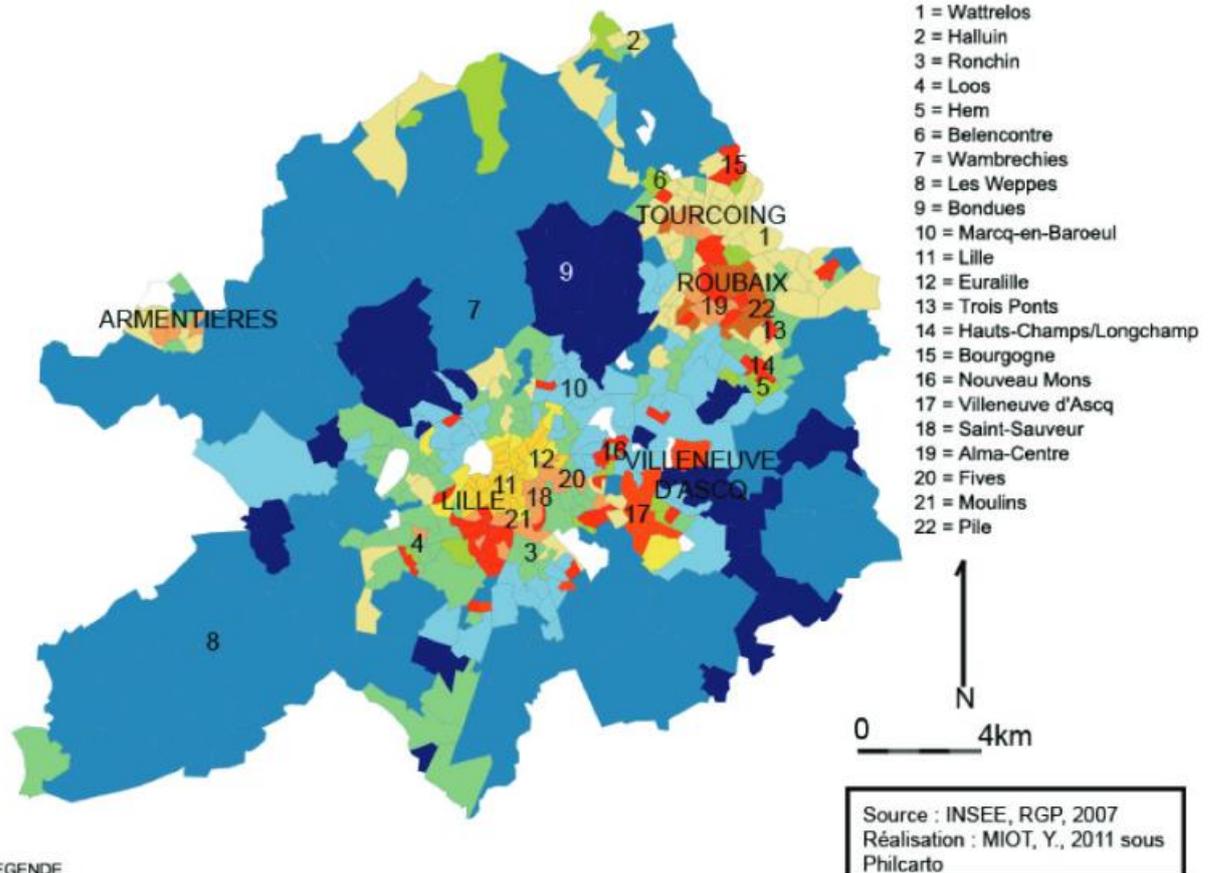
A suivre : sujets tels que tirés par les candidat-es

La rénovation urbaine sur la carte de Lille-Roubaix-Tourcoing

Carte au 1/25 000^{ème} « Lille »

Document d'accompagnement : Typologie des quartiers et des communes de Lille Métropole Communauté Urbaine

Source : Miot Yoan, « La ségrégation socio-spatiale dans la métropole lilloise et à Roubaix : l'apport des mobilités résidentielles », *Géographie, économie, société*, 2012/2 Vol. 14, p. 171-195



LEGENDE

QP - Quartiers et communes de périurbanisation

- QP1 - Quartiers et communes périurbains en maisons individuelles en accession construits depuis 1949, aux PCS relativement mixtes et à la faible précarité
- QP2 - Quartiers et communes périurbains récents en maisons individuelles en accession, concentrant des PCS supérieures
- QP3 - Quartiers et communes périurbains anciens, construits à la fois avant 1949; mais plus particulièrement entre 1949 et 1974, concentrant assez fortement des PCS supérieures

QC - Quartiers centraux d'agglomération

- QC1 - Quartiers composés de logements locatif privé ancien concentrant des cadres et des prof. intermédiaires ainsi que de nombreux ménages précaires
- QC2 - Quartiers composés de logements locatif privé ancien avec une reprise forte de la construction depuis 1990 concentrant des PCS supérieures peu précaires

QTD - Quartiers de tissus urbains différenciés

- QTD1 - Quartiers de maisons anciennes, relativement inconfortables, en accession à la propriété pour des PCS populaires et supérieures
- QTD2 - Quartiers de maisons construites entre 1949 et 1974 jouxtant des grands ensembles de logements sociaux ou en locatif social concentrant des PCS populaires peu précaires
- QTD3 - Quartiers construits à partir de 1949, en maisons et en appartements, aux statuts d'occupation et au peuplement mixtes

QA - Quartiers anciens

- QA1 - Quartiers anciens en rénovation urbaine, composés de logements anciens relativement dégradés et d'appartements collectifs récents dont le peuplement est précarisé
- QA2 - Quartiers anciens dégradés, très ouvriers, très précarisés, très immigrés

QLLS - Quartiers de logements sociaux

- QLLS1 - Quartiers de grands ensembles de logements sociaux, construits entre 1949 et 1974, très précarisés, très ouvriers, très immigrés
- QLLS2 - Quartiers de grands ensembles de logements sociaux, construits après 1974, plus faiblement précarisés et marqués par la présence d'employés et de professions intermédiaires

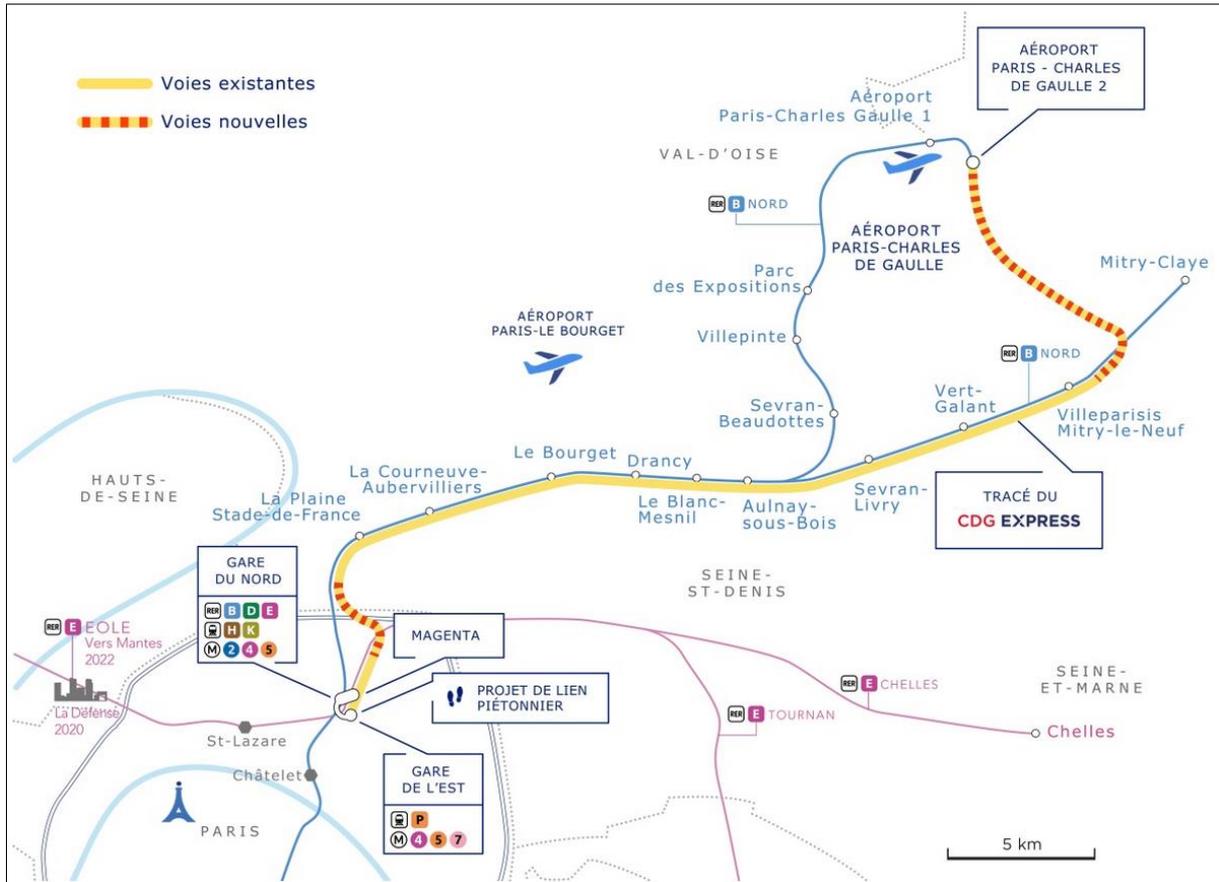
IRIS d'activité

Mobilités, transports et discontinuités sur la carte de Dammartin-en-Goëlle

Carte au 1/25 000^{ème} « Dammartin-en-Goëlle »

Document d'accompagnement : Tracé du projet de liaison directe ferroviaire « CDG Express » entre la gare de l'Est et l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, dont la mise en service est prévue en 2025.

Source : Site institutionnel du projet.



L'urbanisation sur la carte de Cayenne

Carte au 1/25 000^{ème} « Cayenne (Guyane) »

Document d'accompagnement : Croissance de la population des communes la communauté d'agglomération du Centre Littoral entre 2008 et 2018.

Source : note INSEE Flash Guyane n° 131, « Recensement de la population en Guyane : 276 128 habitants au 1^{er} janvier 2018 », 2020.

	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2018	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2008	Évolution 2008-2018 (en nombre d'habitants)	Taux d'évolution annuel moyen 2008/2018 (en %)
Guyane	276 128	219 266	56 862	2,3
CA du Centre Littoral	144 501	115 425	29 076	2,3
Cayenne	63 652	57 643	6 009	1
Macouria	15 602	8 583	7 019	6,2
Matoury	32 942	25 629	7 313	2,5
Remire-Montjoly	26 143	18 817	7 326	3,3
Roura	3 390	2 709	681	2,3
Montsinéry-Tonnegrande	2 772	2 044	728	3,1

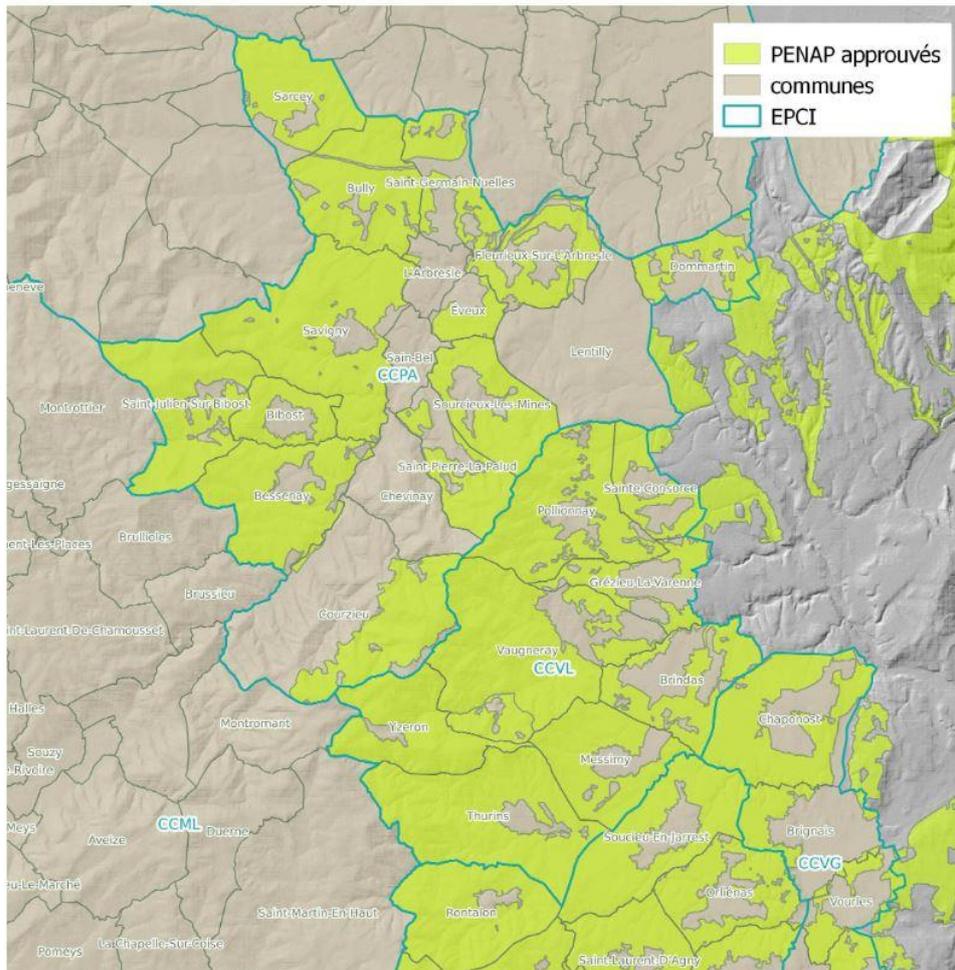
La périurbanisation sur la carte de l'Arbresle

Carte au 1/25 000^{ème} « l'Arbresle Monts de Tarare Col de la Luere »

Document d'accompagnement : Emprise spatiale des Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PENAP) dans l'Ouest lyonnais.

Source : *Programme d'actions PENAP 2018-2021*, Département du Rhône.

Concernant le périmètre, environ 35 500 hectares sont classés en PENAP. Le périmètre a été approuvé en 2014 par le Conseil départemental après délibération des communes et enquête publique.



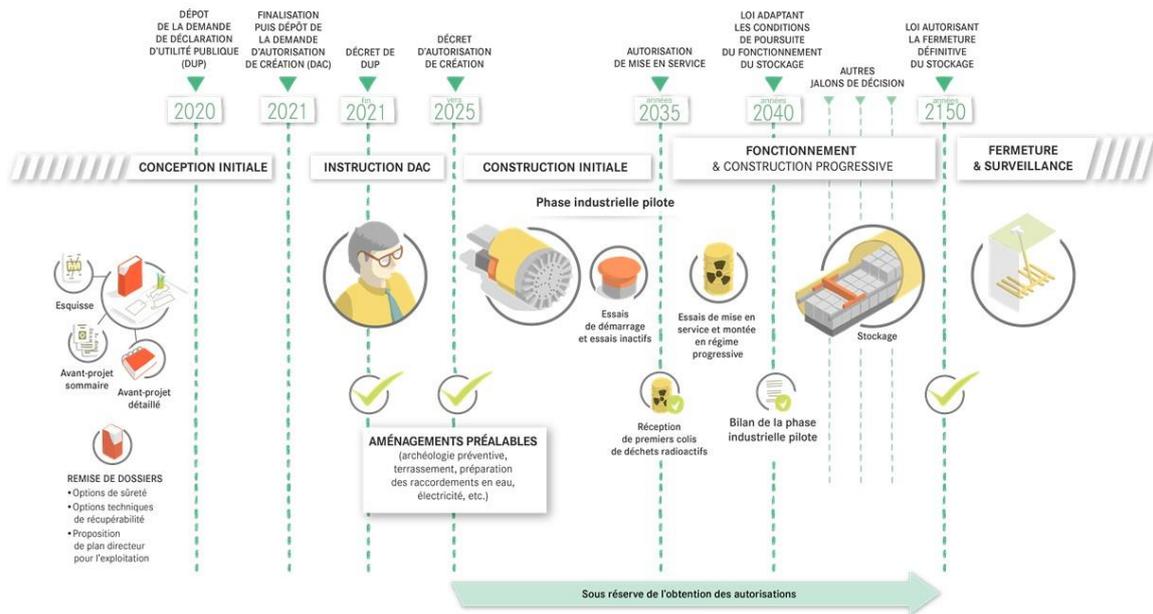
Territoire et projet d'infrastructures sur la carte de Joinville/Poissons

Carte au 1/25 000^{ème} « Joinville/Poissons »

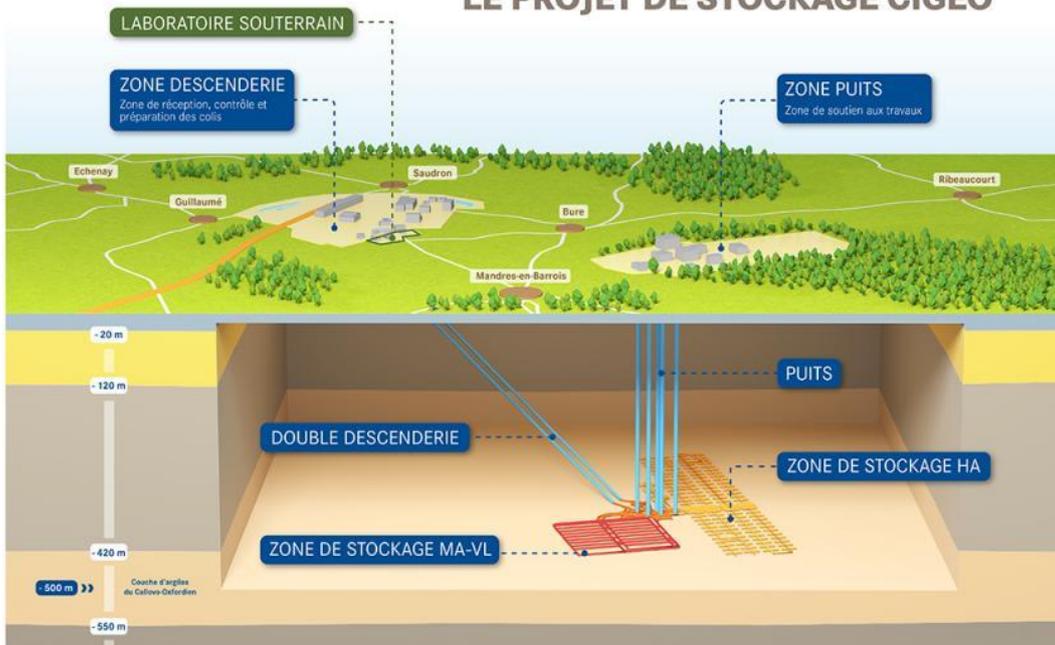
Document d'accompagnement : Frise et schéma descriptifs du projet Cigéo d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure-Saudron (Meuse/Haute-Marne).

Source : Site institutionnel de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA).

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET GLOBAL CIGÉO



LE PROJET DE STOCKAGE CIGÉO

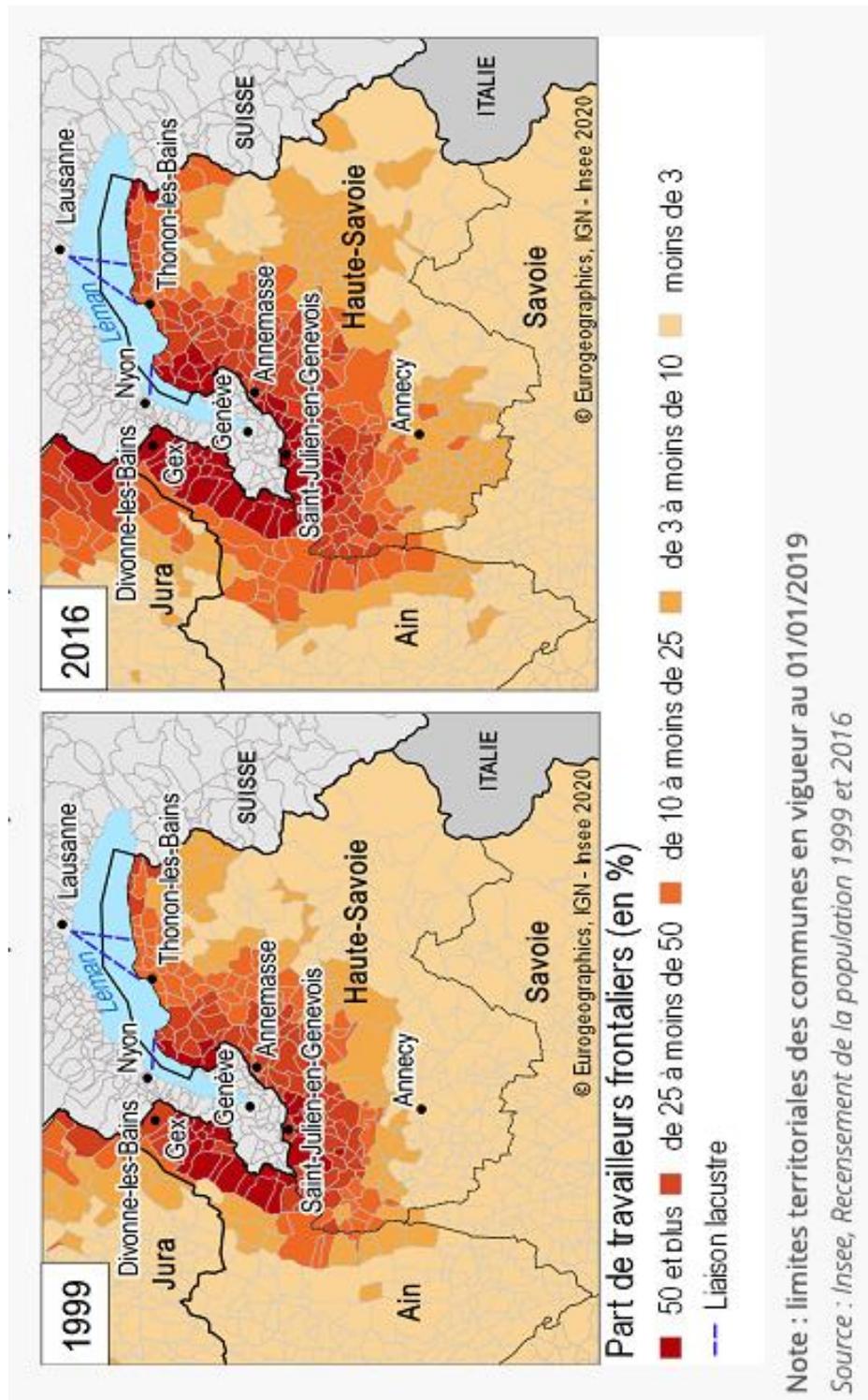


Les effets de frontière sur la carte de Thonon-les-Bains

Carte au 1/25 000^{ème} « Thonon »

Document d'accompagnement : Part des travailleurs frontaliers parmi les personnes en emploi par communes en 1999 et en 2016 (en %)

Source : INSEE



Eau et systèmes productifs agro-alimentaires sur la carte de Villard-les-Dombes

Carte au 1/25 000^{ème} « Villefranche-sur-Saône Villard-les-Dombes »

Document d'accompagnement : Provenance de l'eau d'irrigation dans l'Ain.

Source : *Le Progrès*, édition de l'Ain, 2020.

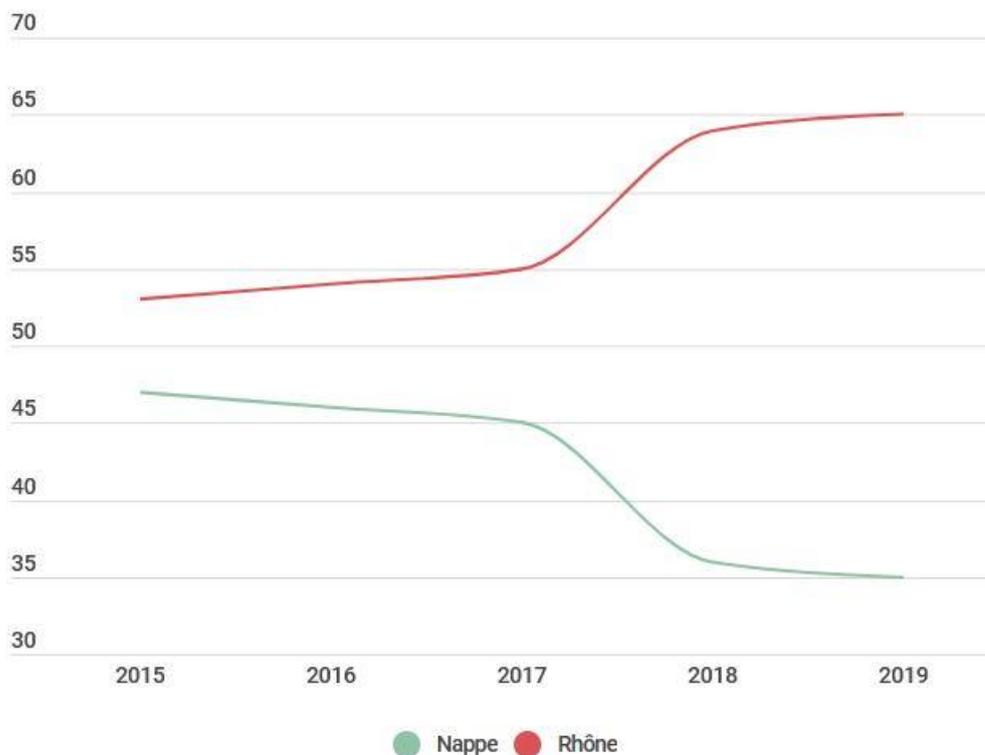
Ain

Le Rhône, première ressource pour l'irrigation des terres agricoles

En 2019, les agriculteurs ont souffert d'un déficit pluviométrique, comme les quatre années précédentes. Progressivement, l'Asia (association syndicale d'irrigation de l'Ain) puise davantage ses ressources dans le Rhône, plus que dans les nappes.

Par Lisa SANCHEZ - 27 févr. 2020 à 06:30 - Temps de lecture : 2 min

Evolution inter-annuelle des prélèvements de l'ASIA

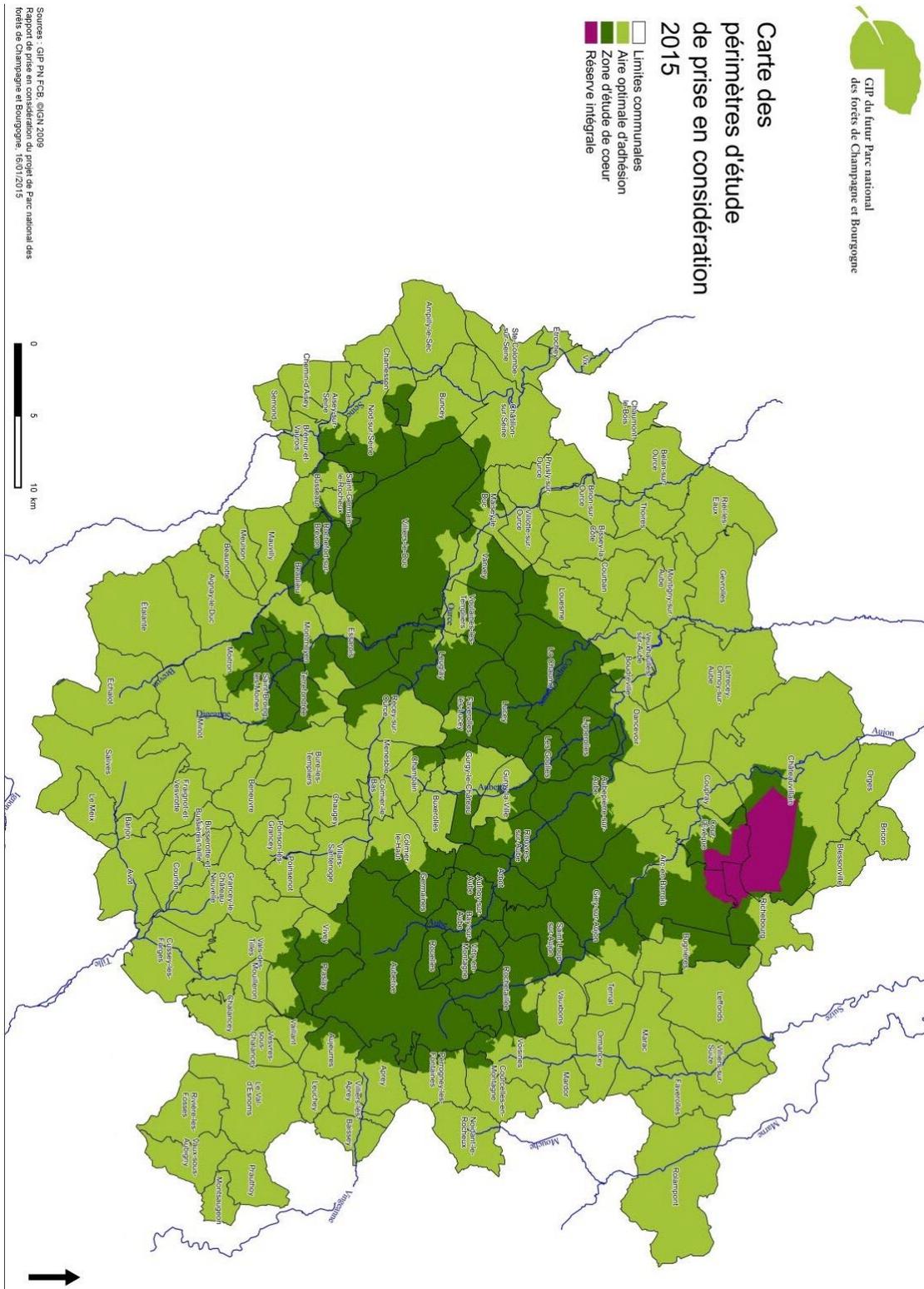


La mise en valeur des espaces forestiers sur la carte de Recey-sur-Ource

Carte au 1/25 000^{ème} « Recey-sur-Ource »

Document d'accompagnement : Périmètres d'étude du parc national des forêts, finalement créé en 2020.

Source : Site du parc national des forêts.

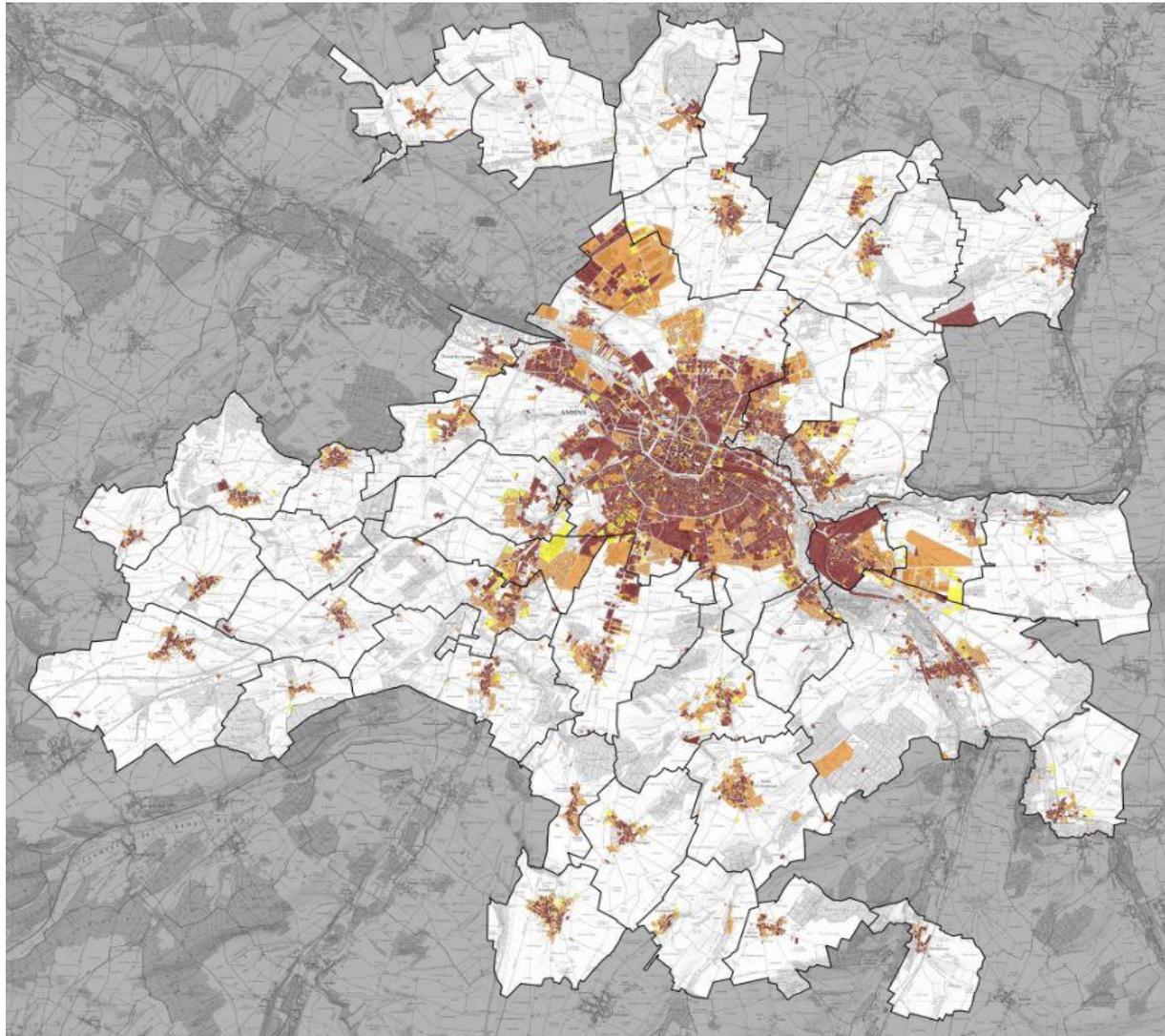


La croissance d'une ville moyenne sur la carte d'Amiens

Carte au 1/25 000^{ème} « Amiens »

Document d'accompagnement : Cartographie de la consommation foncière dans la communauté d'agglomération d'Amiens.

Source : Préfecture de la Somme, 2016.



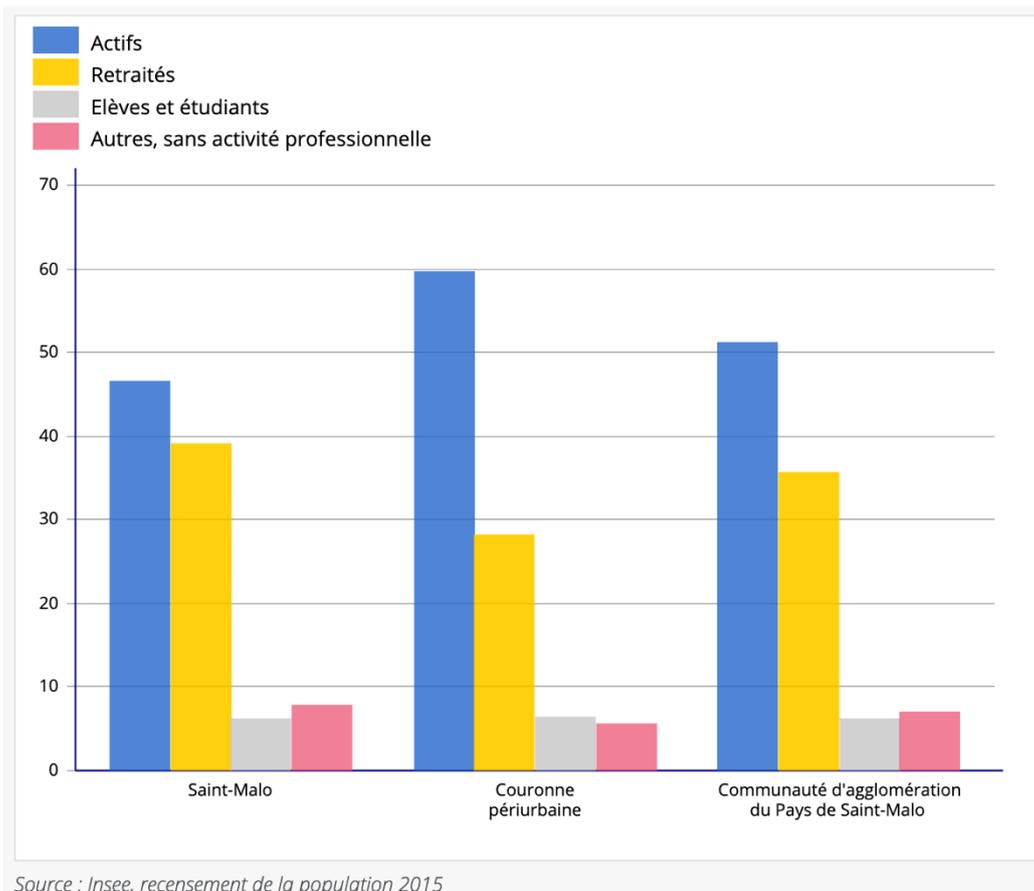
Propriétés bâties
■ Avant 1970
■ De 1970 à 2006
■ De 2007 à 2016
□ Limites communales

Les transformations d'un littoral français sur la carte de Saint-Malo

Carte au 1/25 000^{ème} « Saint-Malo »

Document d'accompagnement : Répartition de la population de 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle en 2015 (en %) dans trois périmètres spatiaux.

Source : INSEE.



L'industrie sur la carte de Vienne Roussillon

Carte au 1/25 000^{ème} « Vienne Roussillon »

Document d'accompagnement : Entreprises installées à la plateforme chimique Les Roches Roussillon.

Source : Osiris, groupement d'intérêt économique Roussillon.



La montagne sur la carte de Grenoble, Chamrousse, Belledonne

Carte au 1/25 000^{ème} « Grenoble Chamrousse Belledonne »

Document d'accompagnement : Photographie de l'arrivée des troupeaux en centre-ville lors de la fête de la transhumance de Grenoble, 2019.

Source : page facebook de « La descente des alpages – Grenoble »



Un arrière-pays méditerranéen sur la carte de la Vallée de la Roya

Carte au 1/25 000^{ème} « Vallée de la Roya/Vallée des merveilles/PN du Mercantour »

Document d'accompagnement : Vue de Breil-Sur-Roya

Source : Office du tourisme de Breil-sur-Roya



La métropolisation sur la carte de Toulouse

Carte au 1/25 000^{ème} « Toulouse »

Document d'accompagnement : « 'Airbus Ville' paralysée par la crise de l'aéronautique »

Source : Anne Deguy, *Le Monde*, 14 janvier 2021.

« Airbus Ville » paralysée par la crise de l'aéronautique

Le quartier Andromède, dans la banlieue de Toulouse, a accompagné l'âge d'or d'Airbus, avant de se vider soudainement avec la crise sanitaire. (...)

Airbus Ville. Avec près de 800 entreprises implantées en Occitanie, la métropole toulousaine abrite 60 000 emplois de la filière aéronautique, dont 27 000 rien que pour Airbus. « A Toulouse, une personne sur deux y travaille, rappelle un médecin. Dans la famille, les dîners entre copains, chez le coiffeur... on est toujours entouré d'au moins un Airbusien. ». Depuis une dizaine d'années, les arrivants, attirés par cet eldorado, ont afflué au rythme de 18 000 par an, avec famille et bagages. Il a bien fallu les loger.

La conception du quartier Andromède, assis sur les communes de Blagnac et Beauzelle, au nord-ouest de Toulouse, remonte aux débuts des années 2000. C'est l'âge d'or d'Airbus : le constructeur européen vient de lancer le développement et la construction de son A380, le plus gros avion de ligne au monde, celui qui doit entériner une bonne fois pour toutes la suprématie européenne sur le grand rival américain Boeing. Les premières pièces de ce géant du ciel s'appêtent à être acheminées de Hambourg, en Allemagne, et de Saint-Nazaire, en Loire-Atlantique, vers Blagnac via le port de Langon (Gironde), à une cinquantaine de kilomètres de Bordeaux.

Pour faire passer ces gigantesques cortèges hauts comme un petit immeuble et longs de neuf camions, des communes sacrifient des arbres centenaires et des ponts. Des maisons sont détruites. Au bout des pistes de l'aéroport Toulouse-Blagnac, sur le site industriel de 270 hectares d'Aéroconstellation, une usine d'assemblage de 11 hectares est édifée pour ces ailes du délire. Une cathédrale qui méritait d'avoir son quartier.

« La conception d'Andromède était en concomitance avec celle de l'A380, reconnaît le maire (divers gauche) de Blagnac, Joseph Carles. Mais on n'a pas imaginé Andromède pour les salariés d'Airbus. Blagnac s'est inscrit dans la politique métropolitaine de créations de logements, car c'est un réel besoin dans la région. Le dernier foncier disponible était là. » Soit 210 hectares de terres agricoles, à la périphérie d'Aéroconstellation, transformés en écoquartier : un projet de 70 hectares d'espaces verts, un « parc central », 15 kilomètres de pistes cyclables, un système de récupération des eaux pluviales, des toitures photovoltaïques, de la géothermie...

La mise en valeur d'un milieu naturel fragile sur la carte de la baie de Somme

Carte au 1/25 000^{ème} « Baie de Somme »

Document d'accompagnement : Photographie promotionnelle « Comme un air de marais »

Source : Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard



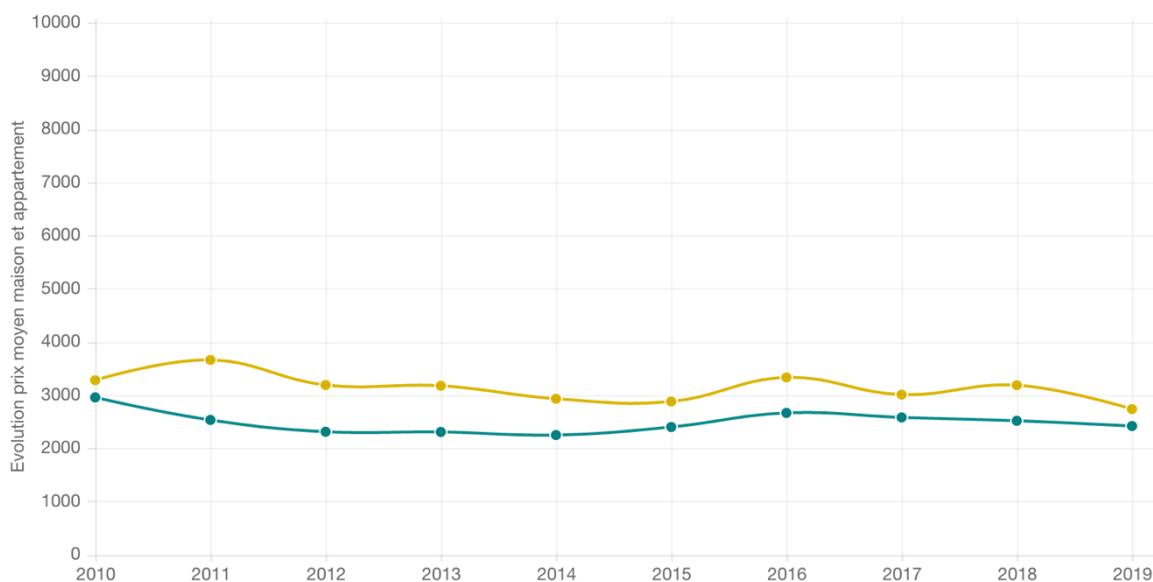
Comme un air de marais

« L'âge d'or » du tourisme alpin sur la carte des Arcs-La Plagne

Carte au 1/25 000^{ème} « Les Arcs/la Plagne/Vanoise »

Document d'accompagnement : Évolution du prix au m² de l'immobilier aux Arcs de juillet 2010 à juin 2021

Source : Consortium Immobilier



Courbe jaune = maison / Courbe verte = appartement

La France du « vide » sur la carte du Mont Lozère

Carte au 1/25 000^{ème} « Mont Lozère/Florac »

Document d'accompagnement : Évolution du nombre de logements au Pont de Montvert.

Source : Insee, 21/04/2021

Logement en 2017

Commune de Pont de Montvert - Sud Mont Lozère (48116)

LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Ensemble	532	597	635	682	702	811	851	904
Résidences principales	217	196	215	205	223	264	282	304
Résidences secondaires et logements occasionnels	278	374	387	427	454	508	534	559
Logements vacants	37	27	33	50	25	39	34	41

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020.

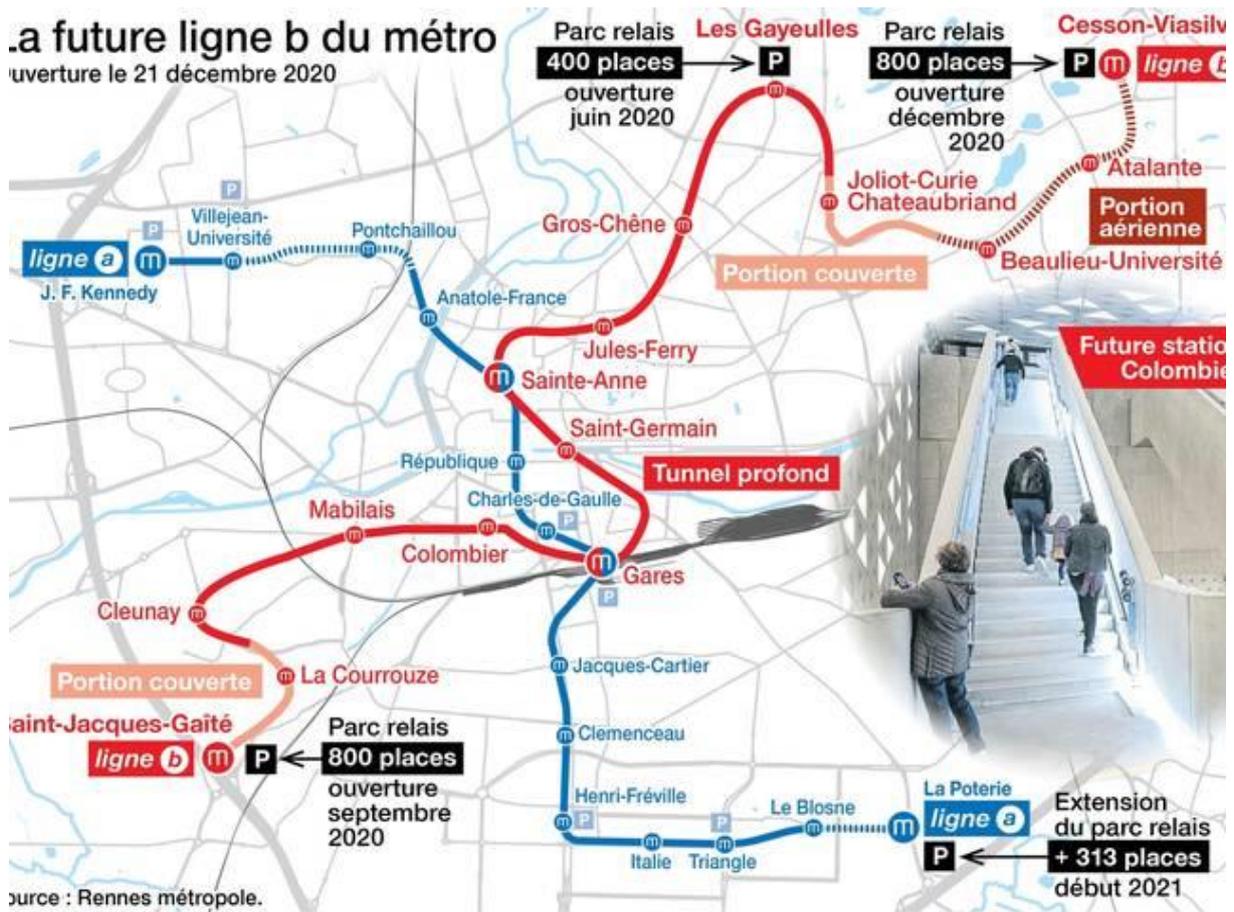
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP2017 exploitations principales.

Les mobilités quotidiennes sur la carte de Rennes

Carte au 1/25 000^{ème} « Rennes Cesson-Sévigné Liffré »

Document d'accompagnement : Extension du réseau de transports en commun rennais

Source : Ouest France, 2020, à partir de Rennes Métropole



Filière et territoire sur la carte de Cognac

Carte au 1/25 000^{ème} « Cognac Jarnac »

Document d'accompagnement : Chiffre d'affaires des principales entreprises de l'unité urbaine de Cognac

Source : Verif.Com

Société	Commune	Chiffre d'affaires
SOCIETE JAS HENNESSY ET COMPAGNIE	COGNAC	1 929 451 892 €
MARTELL & CO	COGNAC	602 824 811 €
OCEALIA	COGNAC	503 848 052 €
CHARENTES ALLIANCE	COGNAC	398 559 849 €
E. REMY MARTIN & CO	COGNAC	279 261 574 €
SAME DEUTZ FAHR FRANCE	CHATEAUBERNARD	136 230 252 €
ALLIANCE FINE CHAMPAGNE	COGNAC	119 244 723 €
COMPTOIR AGRICOLE COMMERCIAL DE COGNAC	COGNAC	110 537 213 €
COGNAC DISTRIBUTION	COGNAC	71 940 256 €
SICA DE BAGNOLET	COGNAC	70 918 502 €
DS SMITH PACKAGING SUD OUEST	CHATEAUBERNARD	70 828 184 €
SOCIETE SEGUIN MOREAU ET COMPAGNIE	Merpins	63 060 399 €
TONNELLERIE TARANSAUD	MERPINS	61 961 669 €
MAISON VILLEVERT	Merpins	53 315 088 €
UNION VITICULTEURS PRODUCTEURS DE COGNAC	Cognac	50 335 530 €
COGNAC FORMATION AERO	CHATEAUBERNARD	49 479 568 €
GREGOIRE	CHATEAUBERNARD	49 046 780 €
CHATEAU DE COGNAC	Cognac	47 684 811 €
CAMUS LA GRANDE MARQUE SA	COGNAC	42 993 001 €
GASTIEN	COGNAC	32 954 352 €
DISTILLERIE DE MATHA	COGNAC	32 485 191 €
ORGANISATION ECONOMIQUE DU COGNAC	COGNAC	30 946 769 €
DISTILLERIE TESSENDIER ET FILS	COGNAC	28 644 745 €
JARDINERIES MONPLAISIR	COGNAC	28 476 510 €
COGNAC AUTOMOBILES DISTRIBUTION	COGNAC	24 489 692 €
AIRBUS FLIGHT ACADEMY EUROPE	Cognac	24 044 347 €
LES BOUCHAGES DELAGE	GENSAC LA PALLUE	23 677 771 €
REMY COINTREAU	COGNAC	22 600 000 €
EAGLE ABC TECHNOLOGY	GENSAC LA PALLUE	22 083 347 €
POLYEXPERT ATLANTIQUE	COGNAC	21 751 697 €
MAJOR INTERNATIONAL SPIRITS DISTRIBUTION	COGNAC	20 488 059 €
AGENCE MARITIME COGNACAISE	CHATEAUBERNARD	19 972 004 €

Héritages et reconversion sur la carte d'Alès

Carte au 1/25 000^{ème} « Alès »

Document d'accompagnement : Affiche publicitaire du 9^{ème} concours « Alès Audace » conçue spécifiquement pour le métro parisien.

Source : Alès Agglomération



La mise en valeur du patrimoine sur la carte de Chinon

Carte au 1/25 000^{ème} « Chinon Langeais Azay-le-Rideaux »

Document d'accompagnement : Val-de-Loire, patrimoine mondial de l'humanité

Source : Office de tourisme de Touraine

<https://www.touraineloirevalley.com/decouvrir/val-de-loire-patrimoine-mondial/>

